

## Descriptif de module

**Domaine** : Santé**Filière** : Ergothérapie**Année** : 2024-2025

### 1. Intitulé du module : Profession : compétences élémentaires

**Code** : S.ER.SO.1103.F.24**Type de formation** : Bachelor**Niveau** :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Module spécialisé

**Type** :

- Module principal
- Module lié au module principal
- Module facultatif ou complémentaire

**Caractéristique** :

Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020.

**Organisation temporelle** :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps

### 2. Organisation

**Crédits ECTS** : 6**Langue principale d'enseignement** :

- Français
- Autres (préciser la langue)

**Autres compétences linguistiques** :

- Anglais (lectures, vidéos)

### 3. Prérequis

- Avoir validé le(s) module(s)
- Avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre :

### 4. Compétences visées

**B. Rôle de Communicateur·trice** :

B1. Communiquer de manière adéquate avec les patient-es/client-es sur la situation et les ressources disponibles et favoriser une compréhension mutuelle pour une prise de décision partagée.

B2. Permettre aux patient-es/client-es de participer au processus de décision par son style de communication et la mise en place de mesures de soutien et renforcer ainsi leur autonomie.

B3. Faire preuve de sensibilité dans ses rapports avec les autres, les respecter et permettre à leurs patient-es/client-es de défendre leurs propres intérêts.

**C. Rôle de Collaborateur·trice** :

C1. Travailler avec respect et sur un pied d'égalité avec les autres professionnels de la santé et du social à la recherche de solutions permettant de fournir des prestations optimales aux individus ou aux groupes de patient-es/client-es.

C2. Apporter, en tant que membres d'une équipe professionnelle et interprofessionnelle, la perspective de l'ergothérapie en montrant de quelle manière la capacité d'agir et les occupations influencent la santé, le bien-être et la participation à la société.

## F. Rôle d'apprenant·e et de formateur·trice :

F1. Soutenir son propre processus d'apprentissage ainsi que celui de leurs collègues en créant des conditions d'apprentissage favorables.

F2. Transmettre ses savoirs spécifiques en ergothérapie aux patient·es/client·es, à leur équipe et aux autres personnes concernées.

## 5. Objectifs généraux d'apprentissage

- Mener des extraits d'**entretiens** en ergothérapie (1<sup>er</sup> entretien, évaluation ; de suivi)
- Nommer divers principes de la **relation thérapeutique** et de la **pratique centrée sur la ou le client·e**, en ergothérapie
- Mettre en pratique le **Modèle de la relation intentionnelle** (MRI) de Taylor
- **Réfléchir sur** et **expliquer** sa propre mise en pratique de postures thérapeutiques, à l'aide du MRI et de divers principes théoriques
- Employer une **grille d'observation** du contexte thérapeutique et des habiletés relationnelles
- Partager un jugement appréciatif avec des pairs, sur la base de principes d'une **rétroaction** constructive
- Élaborer des **réflexions** en ce qui a trait à l'altérité, l'inclusion, les relations de pouvoirs inhérentes à la thérapie et ses propres préjugés, dans le cadre de la pratique professionnelle
- Expliquer la différence et les utilités respectives de **modalités individuelles et de groupe** en ergothérapie, notamment à partir des principes de dynamique et de structuration des groupes
- Mettre en pratique les **outils du métier d'étudiant·e** et les **bases méthodologiques** enseignées, nécessaires pour tous les modules de la suite de la formation
- Choisir les **outils d'apprentissage** utiles, à partir de sa situation personnelle (maîtrise, difficultés)
- Expérimenter des outils de **gestion du stress**, en lien avec le travail étudiant et la question des bouleversements écologiques
- Utiliser des outils au sujet des groupes pour le **travail en équipe** dans le cadre des études
- Réaliser une **présentation orale** adéquate au niveau tertiaire d'études
- Utiliser un **registre de langage** et une **organisation de ses idées** écrites adéquates à la pratique professionnelle et aux études de niveau tertiaire

## 6. Contenu et formes d'enseignement

### Unité 1 – La relation : au cœur de l'ergothérapie (4 ECTS) – 63 périodes

#### Contenus :

- Relation thérapeutique : principes, empathie, écoute, cadre, alliance, individuelle vs de groupe, accompagnement, *empowerment*
- Pratique centrée sur le ou la client·e
- Fournir et recevoir de la rétroaction (*feedback*)
- Modèle de la relation intentionnelle (IRM) de Taylor (2008 ; 2020) : principes, six modes relationnels, habiletés de communication thérapeutiques, écoute empathique
- Théories de la communication
- Mener un premier entretien en ergothérapie
- Altérité, inclusion : prendre conscience de ses préjugés
- Communication compliquée : ruptures d'empathie, gestion de conflit

### Unité 2 – Les outils du métier d'étudiant·e (2 ECTS) – 33 périodes (+ 3 périodes tutorats facultatifs ; + 24 périodes inscrites à l'horaire pour travail à distance ou de groupe)

#### Contenus :

- Étudier : écoute active des cours, prise de notes, organisation de son travail
- Lire des textes de manière critique (scientifiques, journalistiques)
- Normes APA 7<sup>e</sup> éd. pour la gestion des références et l'utilisation des citations
- Rédiger des textes écrits organisés et utilisant un format et un registre de langage adéquats au propos, au public et au contexte
- Gestion du stress et des émotions dans le cadre des études
- Sensibilisation au harcèlement
- Travailler en équipe lors des études
- Présentation orale de niveau d'études tertiaire

### Modalités pédagogiques

- |   |  |   |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral     | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire  | <input type="checkbox"/> Projet                   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Modalité digitale   | <input checked="" type="checkbox"/> Tutorat    | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) :       |

### Exigences liées à la fréquentation du module :

Le présent module repose en grande partie sur des activités d'apprentissage expérientiel et d'échanges en classe : la présence aux ateliers est donc obligatoire.

Toute absence devra être justifiée, au sens de l'article 28 alinéa 3 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020.

Une absence non justifiée à un ou plusieurs ateliers pourra entraîner le refus de participation à l'évaluation : examen de simulation (unité 1) et séminaires sommatifs (unité 2). Dans un tel cas, la note de 1/6 est attribuée à l'évaluation en question.

Une absence justifiée à un atelier de simulation devra être reprise lors d'une date à convenir : deux pratiques de simulation, en classe, sont en effet nécessaires pour permettre un examen équitable sous forme de simulation.

Les tutorats (unité 2) sont facultatifs : leur contenu est constitué uniquement des questions étudiantes.

Un travail demandé, formatif mais obligatoire, remis en retard, entraîne une pénalité à la note du module, de l'ordre de 0,2/6 par jour de retard, jusqu'à concurrence de 2/6.

## 7. Modalités d'évaluation et de validation

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Écrit              | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input checked="" type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> Autre :         |  |

En première session, le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E (4/6) au module. Si l'étudiant-e obtient la qualification Fx (3,5-3,9/6), elle ou il est en remédiation.

Si l'étudiant-e obtient la qualification F (moins de 3,5/6), elle ou il est en répétition.

Les évaluations ou les unités sont notées au 1/10 de point. La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux diverses unités ou évaluations. La note finale du module est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification, ainsi que les conditions de validation (critères) sont précisées aux étudiant-es dans le support de cours. En première session, il s'agira :

1. d'une simulation d'entretien en ergothérapie (7 min, suivi d'un débriefing d'environ 15 min) en fin de semestre, tel que vu et pratiqué ; évaluation individuelle (compte pour 2/6 de la note du module)
2. d'un dossier à remettre en fin de semestre (choix parmi une banque de questions fournies) ; évaluation en équipe (compte pour 2/6 de la note du module ; un dossier remis en retard entraîne une pénalité de 0,5/6 à la note du travail par jour de retard)
3. d'un travail individuel de réflexion, basée sur la deuxième expérimentation de simulation, filmée ; évaluation individuelle (compte pour 1/6 de la note du module; un travail remis en retard entraîne une pénalité de 0,5/6 à la note du travail par jour de retard)
4. d'une présentation orale en équipe (séminaires sommatifs, unité 2), accompagnée d'une rétroaction d'équipe à fournir à un groupe de collègues et d'un travail réflexif individuel, essentiel pour le dernier atelier du semestre (15 janvier 2025) ; la présence à ce dernier est essentielle pour valider ce travail (compte pour 1/6 de la note du module ; un travail remis en retard entraîne une pénalité de 0,5/6 à la note du travail par jour de retard)

En cas d'absence justifiée à l'examen de simulation (1.), celui-ci pourra être repris à un moment à convenir. Idem pour les séminaires sommatifs (4.), dont la reprise devrait être effectuée avant le dernier atelier du semestre (15 janvier), car le travail réflexif individuel y est nécessaire.

Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant-es au plus tard le jour de la présentation du module.

Pour les travaux durant le module, l'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative est permise sous certaines conditions. Pour des raisons d'intégrité intellectuelle, il est nécessaire de mentionner les outils d'intelligence artificielle générative utilisés, ainsi que l'objectif de leur utilisation (synthèse, explication, inspiration, citation, création d'images, de ppt...).

## 8. Modalités de remédiation et de répétition

### Remédiation

- Remédiation possible  Pas de remédiation  
 Examen complémentaire  Travail additionnel

Reprise de la ou des modalités d'évaluation échouées en première session, sous un format adapté à la reprise individuelle.

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

### Répétition

- Écrit  Oral  Pratique (simulation)  
 Dossier  Autre : ....

Les activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un-e étudiant-e qui suit un module pour la première fois et pour celui ou celle qui le répète.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec. Les modalités de répétition pourront inclure les modalités initiales d'évaluation et de fréquentation du module (reprise des activités obligatoires (ateliers) en classe, rédaction d'un dossier et d'une réflexion, réalisation d'une présentation orale et d'un examen de simulation).

Conformément à l'art. 31, l'échec à un module est définitif lorsque les résultats restent insuffisants après répétition.

## 9. Remarques

La signature d'une liste de présences sera utilisée pour contrôler l'assiduité en classe lors des ateliers. Voir **Exigences liées à la fréquentation du module**, plus haut.

Nota bene : ce module est préalable à divers autres modules, dont la formation pratique de niveau 1.

## 10. Bibliographie partielle (complétée dans le support de cours)

Cole, M. B. (2012). *Group dynamics in occupational therapy: the theoretical basis and practice application of group intervention* (4<sup>th</sup> ed.). Slack Editions.

Law, M., Baptiste, S. & Mills, J. (1995). Client-Centred Practice : What does it mean and does it make a difference? *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 62(5), 250-257.  
<https://doi.org/10.1177/000841749506200504>

Le Bossé, Y. (2016). *Soutenir sans prescrire : Aperçu synoptique de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (DPA-PC)*. Éditions ARDIS.

Leclerc, C. (2020). *Intervenir en groupe : Savoirs et pouvoir d'agir* (4<sup>e</sup> éd.). CRIEVAT.

Lux, M. (2021). Les facteurs significatifs du cadre relationnel de la thérapie centrée sur la personne du point de vue des neurosciences. *Approche Centrée sur la Personne. Pratique et recherche*, 31(1), 21-45.  
<https://doi.org/10.3917/acp.031.0021>

Morrison, T. L. & Smith, J. D. (2013). Working alliance development in occupational therapy: A cross-case analysis. *Australian Occupational Therapy Journal*, 60(5), 326-333. <https://doi.org/10.1111/1440-1630.12053>

Paul, M. (2012). L'accompagnement comme posture professionnelle spécifique. L'exemple de l'éducation thérapeutique du patient. *Recherche en soins infirmiers*, 110(3), 13-20. <https://doi.org/10.3917/rsi.110.0013>

Stébé, J.-M. (2008). *Risques et enjeux de l'interaction sociale*. Éditions Tec & Doc.

Street, R. L., Makoul, G., Arora, N. K. & Epstein, R. M. (2009). How does communication heal? Pathways linking clinician–patient communication to health outcomes. *Patient Education and Counseling*, 74(3), 295-301. <https://doi.org/10.1016/j.pec.2008.11.015>

Taylor, R. R. (2020). *The intentional relationship: Occupational therapy and use of self* (2<sup>nd</sup> ed.). F. A. Davis Company.

Thórarinsdóttir, K. & Kristjánsson, K. (2014). Patients' perspectives on person-centred participation in healthcare : A framework analysis. *Nursing Ethics*, 21(2), 129-147. <https://doi.org/10.1177/0969733013490593>

Watzlawick, P., Helmick Beavin, J. & Jackson D. D. (2014). *Une logique de la communication*. Éditions du Seuil.

Weiste, E. (2018). Relational interaction in occupational therapy : Conversation analysis of positive feedback. *Scandinavian Journal of Occupational Therapy*, 25(1), 44-51. <https://doi.org/10.1080/11038128.2017.1282040>

## 11. Enseignant-es

L. Anchise, N. Bacq, A. Borda Calisaya, H. Libon, P. Mangold, L. Michaud-Vionnet, C. Mottaz, S. Ney, V. Paupelin, D. Pouliot-Morneau, V. Simonet, V. Stucki, M.-G. Wick, patient-es simulé-es.

### Nom de la ou du responsable de module :

POULIOT-MORNEAU, Denis

### Descriptif validé le :

9 septembre 2024

### Descriptif validé par :

BERTRAND LEISER, Martine